



# L'étude EquiForCe 76 : un bilan par les acteurs de la gestion de l'équilibre forêt-cervidés en Seine-Maritime.

Julie BARBAROUX<sup>1</sup> et Agnès ROCQUENCOURT<sup>2</sup>

<sup>1</sup> AgroParisTech. <sup>2</sup> Irstea

## Contexte et objectifs

La démarche de concertation mise en place en Seine-Maritime, pour la gestion de l'équilibre forêt-cervidés, est aujourd'hui confrontée aux évolutions de la réglementation forestière en matière de suivi et de résorption des dégâts de cervidés en forêt. L'étude EquiForCe 76 (Équilibre Forêt-Cervidés en Seine-Maritime) est intervenue dans ce cadre. Pilotée par Irstea en 2015 et 2016, elle visait à évaluer les pratiques de concertation et de gestion de l'équilibre forêt-cervidés en Seine-Maritime, au regard des évolutions réglementaires annoncées.

Concernant le travail relatif à la concertation<sup>1</sup>, l'objectif était double : d'une part, comprendre la façon dont les acteurs perçoivent l'équilibre forêt-cervidés et mieux cerner leurs attentes (démarche d'audit patrimonial) et, d'autre part, évaluer la gestion en la comparant au modèle de la gestion adaptative (voir session 2). Des entretiens en tête-à-tête ont été conduits par Irstea auprès de 60 acteurs impliqués dans cette gestion (représentants siégeant en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage - CDCFS, chasseurs, forestiers, agriculteurs...) et d'autres utilisateurs de la forêt (associations, acteurs tourisme et loisirs...).

## Résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête indiquent tout d'abord que l'ensemble des personnes impliquées se sont mobilisées dans une démarche participative, comme en témoignent les déclarations sur la motivation des acteurs et sur la recherche de consensus. Mais, des marges d'amélioration sont signalées concernant la collaboration et la transparence entre les acteurs.

Par ailleurs, des moyens importants ont été mis en œuvre afin d'appuyer la gestion sur une approche objective et des informations factuelles. Les suivis par indicateurs de changement écologique (ICE) sont pour la plupart jugés satisfaisants par les personnes interrogées, malgré quelques critiques et le fait que leur philosophie n'est pas toujours bien comprise.

Au final, les éléments précédents permettent de mener une gestion concertée similaire à la gestion adaptative, qui est dans l'ensemble bien perçue par les membres de la CDCFS rencontrés. Néanmoins, certains acteurs jugent insuffisants la représentation des forestiers et des agriculteurs dans les instances de concertation, la remontée d'informations sur les dégâts forestiers et le retour d'expérience (sentiment d'un manque d'écoute des personnes de terrain).

Cependant, peu de problèmes associés à l'équilibre forêt-cervidés sont communs à plusieurs groupes d'acteurs, en particulier à l'échelle locale. Cela implique que les solutions envisagées par les personnes interrogées sont aussi très diversifiées. Il en résulte une absence de dynamique commune à ce niveau, ce qui complique la définition d'objectifs partagés pour la gestion. Par ailleurs, il est à noter que la peur d'une diminution, voire d'une disparition, des populations de cervidés est commune à de nombreux acteurs.

---

<sup>1</sup> Les autres points seront abordés dans les sessions 3 et 4.

## **Propositions suite à l'enquête**

Suite à l'enquête, quelques propositions ont pu être formulées par Irstea, en collaboration avec les partenaires de l'étude.

Une première piste est la mise en place de projets communs, comme l'installation d'un territoire-pilote. Ceci permettrait aux différentes catégories d'acteurs d'échanger sur leurs préoccupations respectives. Cela contribuerait à améliorer la compréhension mutuelle, pour faciliter la définition d'objectifs partagés.

Ensuite, l'idée d'une population de cervidés compatible avec les activités économiques est très présente dans l'esprit des personnes interrogées ; le principal problème cité est celui des dégâts forestiers de cervidés. En conséquence et en cohérence avec les évolutions réglementaires récentes, des réflexions pourraient être initiées autour de cette thématique : mise en place de suivis des dégâts et des surfaces sensibles, diversification des mesures de gestion pour une chasse plus efficace (bonus à la plantation, expérimentations sur les modes de chasse...) et des peuplements forestiers moins sensibles (techniques sylvicoles favorisant une végétation d'accompagnement).

Enfin, les actions de communication et de sensibilisation sont à renforcer pour assurer la pérennité du système de gestion ; il s'agit de rappeler le fonctionnement actuel (rôle des commissions, importance des ICE) et d'améliorer le retour d'expérience (diffusion des résultats des suivis, formalisation des remontées de terrain). Ces actions peuvent aussi contribuer à lutter contre la peur de la disparition des animaux.

En conclusion, le système de gestion actuel repose sur la forte implication des différentes catégories d'acteurs concernés. Son maintien nécessite de déployer des efforts constants, notamment en matière de sensibilisation et de communication. Les travaux à mener sur la question des dégâts forestiers demanderont d'accroître ces efforts. Ceci pose la question des moyens à mobiliser, dans un contexte économique déjà tendu.

*Les auteurs souhaitent remercier les personnes ayant participé aux entretiens individuels, pour leur avoir accordé autant de temps et avoir joué le jeu des questions-réponses et de la notation.*